Docusign Envelope ID: 214B3283-F3FB-82B5-83CF-6E260240DE41

105 DOMAINE DEHES
Société civile immobilière
au capital de 500 euros
Siège social : 41 rue Guillaume Leblanc
33000 BORDEAUX
944 459 981 RCS BORDEAUX

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 31 JUILLET 2026

L'an deux mille vingt-six, le trente et un juillet, à 10 heures 30,

Les associés de la Société **105 DOMAINE DEHES**, société civile immobilière au capital de 500 euros, divisé en 50 parts de 10 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire, 41 rue Guillaume Leblanc 33000 BORDEAUX, sur convocation de la gérance.

Sont présents :

Monsieur Gabin BARBE,
titulaire de 5 parts sociales en pleine propriété

Monsieur Louis BARBE,
titulaire de 5 parts sociales en pleine propriété

Monsieur Yann CREACH,
titulaire de 25 parts sociales en pleine propriété

La Société L.B.S.N HOLDING,
représentée par son Gérant, Monsieur Laurent BARBE,
titulaire de 15 parts sociales en pleine propriété

Seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

Dès lors, l'Assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Le présent procès-verbal est signé au moyen d'une signature électronique qui respecte les exigences relatives à une signature électronique avancée prévues par le règlement "eIDAS" n° 910/2014 du Parlement européen et du Conseil du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur.

L'Assemblée est présidée par **Monsieur Laurent BARBE**, en sa qualité de gérant de la société **L.B.S.HOLDING**, gérante de la société.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Transfert du siège social,
- Modification corrélative des statuts,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Paraphe BG Paraphe BL Paraphe Paraphe CY

Docusign Envelope ID: 214B3283-F3FB-82B5-83CF-6E260240DE41

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide de transférer le siège social du 41 rue Guillaume Leblanc, 33000 BORDEAUX au 19 rue Laharpe, 33110 LE BOUSCAT, et ce à compter de ce jour.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

En conséquence de l'adoption de la résolution précédente, l'Assemblée Générale décide de modifier l'article 4 des statuts dont la rédaction est désormais la suivante :

"*ARTICLE 4 - SIÈGE SOCIAL*

Le siège social est fixé : 19 rue Laharpe, 33110 LE BOUSCAT."

Le reste de l'article demeure inchangé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par la gérante, le président de séance et les associés ou leurs mandataires.

Monsieur Gabin BARBE

Signé par :
BARBE Gabin
0F3AFCCA5B11450...

Monsieur Louis BARBE

Signé par :
517BD727B2FE45A...

Monsieur Yann CREACH

Signé par :
B31D3680347F4CF...

Monsieur Laurent BARBE

Pour la société L.B.S.N HOLDING

Signé par :
BARBE Laurent
86962EEAE0674A3...